

MALADIES
DE L'APPAREIL URINAIRE

NÉPHRITES AIGÜES

Les néphrites aiguës sont déterminées par un poison, ou par un agent infectieux.

Le rôle du froid paraît devoir être réduit à celui de cause seconde ; le froid réveille et localise sur le rein une infection antérieure latente.

Les néphrites toxiques comportent un pronostic beaucoup plus grave que les néphrites infectieuses, parce que les poisons qui lésent le rein, comme le sublimé, le phosphore, déterminent rapidement des altérations profondes et généralisées qui rendent illusoire toute thérapeutique. Les néphrites infectieuses, au contraire, ont une tendance marquée vers la guérison spontanée ; elles ne passent à l'état chronique que dans un nombre de cas relativement restreint.

Lorsqu'un poison susceptible de léser le rein vient d'être introduit dans le corps, on ne peut l'empêcher d'accomplir son œuvre destructive que si l'on est appelé à intervenir presque immédiatement ; tous les efforts du médecin doivent tendre alors à l'élimination et à la neutralisation du poison qui se trouve encore dans l'estomac et l'intestin.

Plus efficace est le **traitement préventif** des complications rénales des maladies infectieuses. Ce traitement préventif est le même pour toutes les infections : il consiste à donner des *boissons abondantes* : mais, avant tout, le *lait*, comme aliment exclusif ; lait et boissons ont pour but de diluer les poisons, de favoriser leur passage à travers le filtre rénal ; il consiste encore à réaliser dans la mesure du possible l'*antisepsie de l'intestin*, au moyen du calomel, du benzo-naphtol, des grandes irrigations de l'intestin, car c'est dans l'intestin que se forment la plupart des poisons qui viennent ensuite irriter le rein, quand ils sont éliminés. Enfin la *balnéation froide*, en abaissant la température, en favorisant la diurèse, a pour résultat de diminuer la production des principes toxiques dans l'économie et de favoriser leur élimination.

Les *injections de sérum artificiel*, à la condition d'être employées à doses modérées (100-200 centimètres cubes), de ne pas « surmener » le rein, concourent à ce dernier résultat.

Il est une autre mesure préventive des plus utiles, c'est l'*abstention de certains médicaments* susceptibles d'irriter le rein, comme l'acide salicylique, la scille, par exemple, ou de fermer la voie rénale, comme l'antipyrine, enfin, de ceux